

# **FCP de droit français**

# **TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS**

## **RAPPORT ANNUEL**

au 30 juin 2023

**Société de gestion : TAILOR ASSET MANAGEMENT**

**Dépositaire : Caceis Bank**

**Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe (s)	44
Caractéristiques de l'OPC (suite)	45

# Document d'informations clés

## TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS (Part C)

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS – Part C** (le « Fonds »)  
Code ISIN : FR0013333580

Producteur du PRIIP : **Taylor Asset Management** (la « Société de Gestion »), société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 1990 sous le numéro GP90031.

Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; <https://www.tailor-am.com/>

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Taylor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Le Fonds a obtenu un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 2018.

**Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 17/02/2023**

\*\*\*\*\*

**VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.**

\*\*\*\*\*

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « Fonds »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

#### Objectifs

Classification AMF : « Actions de pays de la zone euro ».

L'objectif du Fonds est la réalisation d'une performance nette de frais supérieure à l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis) en investissant majoritairement dans des entreprises de petite et moyenne taille sur la durée de placement recommandée. L'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis) est l'indicateur le plus représentatif de la gestion de TAILOR ACTIONS Entrepreneurs même s'il n'est pas un FCP indiciel et que la construction de son portefeuille ne tient pas compte de l'indice précité.

Le Fonds est géré de façon discrétionnaire et son processus de gestion se fonde sur la conviction forte que la performance boursière à long terme d'une société dépend de sa création de valeur économique et de la réduction de sa sous-valorisation boursière par rapport à sa valeur intrinsèque. La sélection des titres est réalisée sans contrainte a priori, ni d'appartenance sectorielle, ni de référence aux indices boursiers. TAILOR ACTIONS Entrepreneurs est un Fonds de conviction qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres (« stock picking »). L'entreprise est au centre du processus d'investissement du Fonds. La stratégie consiste à appréhender une entreprise cotée comme un actif économique. Cette approche vise à déterminer la juste valeur de cet actif dans une perspective de long terme. Chaque décision d'investissement émane de convictions de l'équipe de gestion, lesquelles sont le fruit d'un processus de gestion en cinq étapes : l'analyse fondamentale (qualités du management, métier et perspectives, avantages compétitifs et barrières à l'entrée, historique de rentabilité, ratios financiers...) et la mesure des risques (industriels, macro-économiques, opérationnels, de marchés boursiers...), le calcul de la valeur intrinsèque (approches par les multiples de résultats normalisés, somme des parties...), la validation des critères décisifs d'investissements (création de valeur économique et sous-valorisation boursière par rapport à la valeur intrinsèque), et la construction du portefeuille.

Le Fonds étant éligible au Plan Epargne en Actions (PEA) et au label France Relance, il investira au minimum 75% de son actif net en actions françaises et des pays de la zone euro éligibles au PEA. Le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net de 75% à 110% en actions de pays de la zone euro de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques (hors entreprises exerçant des activités liées au charbon thermique ou métallurgique) dont :

- 30% minimum en actions de sociétés dont le siège social est implanté en France dont 10% minimum en actions de TPE, PME ou ETI françaises ;
- 10% maximum de son actif net en actions des pays membres de l'OCDE hors zone euro et pays émergents.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont obligations convertibles. Ces produits de taux pourront, jusqu'à 25% de l'actif net être réputés « Investment grade », à savoir de notation supérieure à BBB- (notation Standard & Poor's, ou équivalent Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion) dont jusqu'à 10% de l'actif net maximum en produit de taux à caractère spéculatifs dits « High yield », à savoir non notées ou de notation inférieure à BBB- (notation Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion). En vue de la sélection de ces titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement, ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation.

La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts et actions d'OPCVM de droit français ou étranger gérés ou non par Taylor Asset Management et/ou de FIA à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des Exchange Traded Funds et Trackers.

Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 10% sur des devises hors euro. Dans la limite de 100% de son actif net, le fonds peut recourir à des options et futures (négociés sur des marchés réglementés, français et étrangers) dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, de taux, et/ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) aux marchés actions ne pourra excéder 110% de l'actif net.

La part C du FCP capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR.

#### Conditions de souscriptions et de rachats

Les souscriptions et les rachats sont centralisés à J jusqu'à 12 heures (heure de Paris) par CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J et publiée à J+1. La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France (même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes) et des jours de fermeture de la bourse de Paris.

Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats.

### Informations pratiques

Le dépositaire est CACEIS Bank – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120, Montrouge.

Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com).

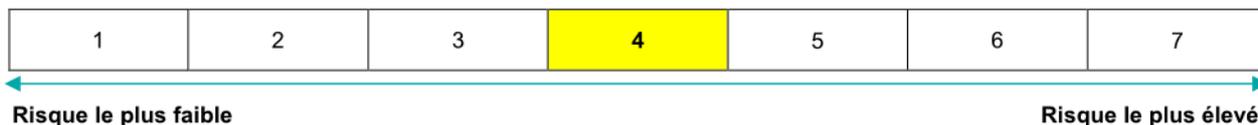
### Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à la détention de titres d'actions de l'Union européenne et de la zone euro, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à long terme (5 ans minimum) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.

### Durée du Fonds

La durée minimum de placement recommandée est fixée à 5 années. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans, nombre d'années correspondant à la durée minimum de placement recommandée.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison du type de gestion discrétionnaire mis en œuvre par Tailor Asset Management qui privilégie une exposition aux actions de l'Union Européenne et de la zone euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de liquidité** : Le FCP peut être investi dans des OPCVM ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.
- **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés** : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 5 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10,000€		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario de tension	-80.62%	-30.48%
	1,940€	1,620€
Scénario défavorable	-25.92%	-2.93%
	7,410€	8,620€
Scénario modéré	+7.14%	+6.54%
	10,710€	13,720€
Scénario favorable	+75.03%	+15.78%
	17,500€	20,800€

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios et en supposant que vous investissiez 10'000€. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres Fonds. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas une indication exacte de ce que vous pourriez obtenir. Ce que vous recevrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Fonds. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur ou liés à l'enveloppe d'investissement (comptes titres ou assurance vie). Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La Société de Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement, notamment en matière de fonds propres, destinées à limiter tout risque de défaillance.

Il est néanmoins précisé que le patrimoine du Fonds est distinct de celui de la Société de Gestion et que, ce faisant, toute défaillance de la Société de Gestion n'entraîne pas de défaillance corrélative du Fonds, la gestion du Fonds pouvant en effet être transférée à une autre société de gestion.

Le risque de défaut du Fonds demeure donc lié au risque de défaut des obligations qu'il détient dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement. Les pertes potentielles de tout investisseur en lien avec ce risque de défaut ne sont pas couvertes par un régime de garantie ou de compensation de l'investisseur.

Il est également précisé que, l'établissement de crédit CACEIS Bank, en sa qualité de dépositaire du Fonds responsable de la bonne garde des actifs (le « **Dépositaire** ») peut présenter un risque de défaut, auquel cas les actifs ainsi conservés par le Dépositaire pourraient être perdus. Ce risque de perte des actifs est néanmoins limité du fait de l'application des règles prévues par la réglementation applicable, notamment en matière de ségrégation des actifs. Le Dépositaire est responsable en cas de manquement par négligence ou intentionnel à ses obligations en vertu de la directive OPCVM. En ce qui concerne le Fonds, le Dépositaire ne s'est pas libéré contractuellement de sa responsabilité pour la perte d'instruments financiers par le transfert contractuel de sa responsabilité à un sous-dépositaire ou à un autre délégué.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, les coûts récurrents et les coûts accessoires.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Investissement : 10.000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	477€	2.256€
Réduction du rendement par an	4.83%	3.46%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>	<b>Coûts d'entrée</b>	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela inclut les coûts de distribution de votre produit. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	<b>200 EUR</b>
	<b>Coûts de sortie</b>	TAILOR AM ne facture pas de coût de sortie pour ce produit	<b>0 EUR</b>
<b>Coûts récurrents</b>	<b>Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation</b>	2.47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	<b>242 EUR</b>
	<b>Coûts de transaction</b>	0.18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>18 EUR</b>
<b>Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions</b>	<b>Commissions liées aux résultats</b>	0.18% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices.	<b>17 EUR</b>

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPÉE ?

### Période minimale de détention requise : 5 années

Ouvert à tous les souscripteurs dont les investisseurs institutionnels, les gérants de trésorerie des grandes entreprises ainsi qu'aux particuliers. Le Fonds s'adresse plus particulièrement à des investisseurs souhaitant s'exposer principalement au risque des marchés des actions de l'Union Européenne et de la zone euro, ainsi qu'aux résidents français titulaires d'un compte d'instruments financiers PEA. Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la durée minimum de placement est équivalente à 5 années. Vous pouvez retirer votre argent chaque jour.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : [contact@tailor-am.com](mailto:contact@tailor-am.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com), rubrique « Informations réglementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique dits « US Person » (la définition est disponible sur notre site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com)).

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds. Par ailleurs, au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, aucune approche extra-financière n'étant mise en œuvre, le fonds ne peut communiquer de façon centrale ou réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### Changements intervenus entre le 01 juillet 2022 au 30 juin 2023

Entrée en vigueur le 16 décembre 2022

Mise à jour du DICI et du prospectus pour apporter les changements suivants :

- modification de l'objectif de gestion (remplacement de l'indice CAC Small dividendes réinvestis par l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Total Return soit dividendes nets réinvestis) ;
- suppression de la contrainte d'investissement de 50% minimum en actions de petites et moyennes capitalisations ;
- suppression de la contrainte d'investissement géographique de 40% maximum en actions des pays de la zone euro hors France ;
- fin de l'éligibilité du fonds au dispositif fiscal PEA-PME par la suppression des critères d'éligibilité des actions sélectionnées.

Par ailleurs, l'indice de référence et la commission de surperformance du fonds sont de ce fait modifiés et alignés à l'objectif de gestion par rapport à l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Total Return soit dividendes nets réinvestis au lieu de l'indice CAC Small dividendes réinvestis.

### 3. RAPPORT DE GESTION

**Objectif de gestion :** L'objectif du Fonds, géré de façon discrétionnaire, est la réalisation d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis) en investissant majoritairement dans des entreprises de toutes capitalisations et de tous secteurs, sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis.

**Indicateur de référence :** Le Fonds n'est pas un OPCVM indiciel. Le gérant utilisera cependant l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis) pour apprécier sa gestion a posteriori. L'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis), code Bloomberg : EURODSCN Index, est un indicateur large en termes de composition et représentatif qui regroupe 431 valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières.

Cet indice ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le Fonds.

**Profil de risque :** Compte tenu de l'exposition du fonds aux marchés actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes, le principal risque de l'OPCVM est le risque de perte en capital, lié au marché action. La liste complète est disponible dans le prospectus.

Actif net du fonds au 30 juin 2023 : 6 386 181,61€

Valeur Liquidative au 30 juin 2023 :

- Part C (EUR) : 127,95
- Part I (EUR) : 134,29
- Part S (EUR) : 142,78

Nombre de parts au 30 juin 2023 :

- Part C : 18 821,161
- Part I : 26 008
- Part S : 3 397,758

Performance au 30 juin 2023 (depuis le 30 juin 2022) :

- Part C : +13,96 %
- Part I : +14,94 %
- Part S : +17,31 %

Valorisation : quotidienne

#### I/ Contexte économique et financier et politique d'investissement

Sur l'exercice, plus exactement pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, le fonds a changé d'objectif de gestion et d'indice de référence passant du « CAC Small dividendes réinvestis » (CACSN Index) au « Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return » (EURODSCN Index) ; ces deux indices ont progressé respectivement de +4.90 % et de +10.25 % sur la période. Tailor Actions Entrepreneurs part C a progressé de +13,96% et Tailor Actions Entrepreneurs part I a de son côté affiché une performance de +14,94%.

La proportion de valeurs éligibles au PEA-PME a été supérieure au seuil minimum de 75% tout au long de la période. Mais ce label a été abandonné en cours d'année au profit du label France Relance (rang I) qui impose d'être investi minimum à 30% en actions françaises et à minimum à 10% en action PME-PMI.

Durant cette année, les rachats nets sur la part C ont porté sur 6 298.279 parts, les souscriptions nettes ont porté sur 329 parts I et pour la part S, les rachats nets ont porté sur 11 617.561 parts.

#### FAITS MARQUANTS DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2022

Le mois de juillet 2022 comme une grande partie des mois l'ayant précédé, a été ponctué par une succession de rebondissements autour de différents thèmes / acteurs : banques centrales, prix et approvisionnement en gaz, ralentissement chinois et mondial, etc. Dans cet environnement pourtant adverse, le marché a repris quelques couleurs en rebondissant fortement. Cette hausse s'est faite dans un climat certes très volatile et de grande nervosité. L'inflation si elle n'est pas encore entièrement sous contrôle semble marquer le pas sous la pression des banques centrales.

La saison de résultats en passe de se terminer, de très bonne facture une fois encore, semble indiquer une plus grande résilience de l'économie et des entreprises qu'escompté.

Dans ce contexte le fonds Tailor Actions Entrepreneurs a surperformé son indice de référence.

Le fonds ayant profité des forts rebonds des secteurs comme : les valeurs technologiques (CS Group qui sous le coup d'une OPA par Sopra-Steria, Sword Group, Visiativ), discrétionnaires (Catana, Roche Bobois, SMCP), l'Industrie (Mersen, GL Events, Steico). Peu de valeurs en baisse mis à part Scor, aucune sur le coup d'une déception opérationnelle (Majorel, Lexibook).

Sur le mois de juillet 2022 la part C du fonds a progressé de +8.58 % et l'indice CAC Small de +6.11 %

Après l'euphorie des Marchés en juillet portés par la qualité des publications des sociétés est venue la douche froide avec aux manettes le président de la banque centrale américaine Jerome Powell. Celui-ci nous rappelant que l'urgence de la situation (sur le front de l'inflation) impose la poursuite d'un resserrement « long et douloureux » de la politique monétaire. Les membres de la Banque Centrale Européenne ont appelé eux aussi à une « hausse significative » des taux en septembre, ce, dans un environnement inflationniste européen amplifié pas les hausses sans fin des prix du gaz et de l'électricité.

Dans ce contexte, le fonds et son indice ont baissé, Tailor Actions Entrepreneurs sous-performant toutefois légèrement son indice de référence.

Sur les marchés, à l'exception des secteurs de l'Energie, la baisse a été plutôt généralisée. Au sein du portefeuille les plus fortes baisses ont été enregistrées dans le secteur Industriel (Mersen, GL Events, Derichebourg ou encore Seche Environnement) et dans le secteur des Technologies (Indra Sistemas, Wavestone, Quadient et X-Fab Silicon).

En dépit de ces Marchés volatils et de la faible visibilité macroéconomique, nous continuons de constater les bonnes tendances sous-jacentes des sociétés en portefeuille ; celles-ci ayant publié des résultats souvent supérieurs aux attentes lors des dernières publications trimestrielles.

Sur le mois d'août, le fonds a cédé -3.98 % et le CAC Small -3.06 %.

En septembre, face à une inflation qui perdure, les banques centrales ont poursuivi leur resserrement monétaire un peu partout à travers le monde. Ce mois de septembre, le 7ème en territoire négatif en 2022 a ainsi vu 12 jours de baisses sur 22 jours ouvrés. Sur fonds de banques centrales à la manoeuvre et de crises géopolitiques diverses (Chine/Taiwan, Russie/Ukraine), le climat économique se détériore progressivement et l'inflation semble marquer le pas. Les deux prochaines saisons de publications des sociétés devraient être déterminantes pour qualifier le calendrier du rebond des marchés.

Dans ce contexte, le fonds a légèrement sous-performé son indice de référence.

Les principales baisses provenant des secteurs industriel (Derichebourg, Groupe Gorge, Steico) et technologique (X-Fab Silicon, Lumibird, Quadient).

Le portefeuille pendant cette période a été l'objet d'arbitrages significatifs où la part des valeurs cycliques ou offensives ont été réduites au profit de valeurs plus défensives. Les thèmes de ruptures (aux valorisations redevenues attractives) et environnementaux (plus défensifs) ont également été privilégiés.

Sur le mois de septembre, le fonds a cédé -10.64 % alors que l'indice CAC Small a reculé de -11.14 %.

Sur l'ensemble du 3ème trimestre 2022 (calendaire), le fonds a cédé -6.85 % (part C) contre -6.90 % pour son indicateur de comparaison.

Tableau sur les principales transactions du trimestre :

<b>Achat</b>	<b>Vente</b>
TECHNIP ENERGIES	AFYREN
ARCADIS	LEXIBOOK
INTERPUMP	DERICHEBOURG
EL.EN	OSMOZYS
SOL	CS GROUP

## FAITS MARQUANTS DU 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2022

Ce mois d'octobre a vu s'égrener les publications du 3<sup>ème</sup> trimestre des sociétés, le discours de ces dernières commencent à se mettre au diapason de l'actualité macroéconomique et géopolitique. L'inflation (dont celle de l'énergie) persiste, les banques centrales enchainent les hausses de taux pour essayer la contrôler et les tensions Chine / USA sur l'accès aux technologies de pointe et Taiwan s'intensifient. Ainsi, comme la « parenthèse enchanté » du mois de juillet malgré un environnement trouble et volatil, le marché a sensiblement progressé.

Dans ce contexte, le fonds a bien progressé surperformant son indice de référence.

Là encore les problématiques ont été sectorielles, le regain de tension entre la Chine et les USA et la baisse des volumes de semis conducteurs qui ont lourdement pesé sur le secteur (ASM International, Elkem, Soitec). Les craintes de ralentissement économique chinois ont également pesé sur le secteur du luxe qui a pourtant publié de bons chiffres (SanLorenzo, Laurent Perrier, Moncler, Roche Bobois). Sur le fonds des « réelles » déceptions opérationnelles, une valeur a déçu, Steico qui a souffert de l'inflation et surtout de l'annonce d'une guidance conservatrice en dépit de perspectives dynamiques.

Sur le mois d'octobre le fonds a progressé de +7.37 % et le CAC Small +6.15 %

Dans la continuité du mois d'octobre, le mois de novembre a vu s'achever la saison de publications du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 et a été porté pas un news-flow économique important et relativement positif (discours des banquiers centraux, hausse de taux, baisses du pétrole et du gaz, inflation semblant connaître une décrue aux USA et en Europe). Ainsi, les indicateurs d'aversion aux risques se sont détendus et les marchés ont progressé notablement.

Dans ce contexte, le fonds a lui aussi progressé surperformant nettement son indice de référence.

Le fonds a souffert de la mauvaise performance des valeurs Alfen (un des leaders dans les bornes de recharges à destination des voitures électriques) et lmerys (qui a annoncé la mise en exploitation des plus grandes mines de lithium en Europe) ; mais il a aussi bénéficié du comportement haussier de nombreuses valeurs comme : EL.EN dans les systèmes de lasers médicaux, Soitec dans les substrats (SOI) à destination des semis conducteurs ou encore de Keywords Studios dans l'externalisation de services techniques pour le monde des jeux vidéos.

Sur le mois de novembre le fonds a progressé de +5.41 % et le CAC Small de +1.77 %

Le mois de décembre 2022 a vu la grande majorité des indices boursiers clôturer nettement dans le rouge. En effet, sur fonds de statistiques économiques soufflant le chaud et le froid, les banques centrales ont continué de communiquer sur un ton toujours aussi agressif ; arguant que si l'inflation semblait s'être stabilisée voire commençait à reculer, le travail n'était pas terminé et qu'il allait falloir rester très vigilant. Le « point pivot » n'est donc peut-être pas encore atteint et la perspective d'une future baisse des taux semble s'éloigner. Le maintien d'une croissance positive des économies va clairement passer au second plan.

Sur le front sanitaire, la situation semble sous contrôle dans les pays développés et en Chine le gouvernement a tranché ! il privilégiera la sauvegarde de l'économie, le déconfinement a donc été brutal et total. Cette situation devrait profiter à de nombreux secteurs (luxe, technologie, tourisme, automobile, tourisme ou encore industrie).

Dans ce contexte le fonds a surperformé son indice de référence.

Au sein du portefeuille, certains secteurs ont clairement plus souffert que d'autres, les principales baisses sont ainsi venues des secteurs de l'énergie avec la baisse des prix du gaz et du pétrole (Schoeller Bleckmann, Waga Energy), les technologies (SES Imagotag, ASM International, Keywords Studios) et des matériaux (Sol, AMG).

En décembre, le fonds a cédé -0.97 % contre -1.78 % pour le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return. Sur l'ensemble du quatrième trimestre 2022, le fonds a réalisé une performance de +12.08 % (part C) contre +8.84 % pour le CAC Small et +13.02% pour le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return.

Tableau sur les principales transactions du trimestre

Achat	Vente
MERSEN	STEICO
AMG	BOIRON
EQUASENS	SCHOELLER BLECKMANN
REXEL	LAURENT PERRIER
BARCO	FREELANCE.COM

## FAITS MARQUANTS DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2023

Une fois n'est pas coutume, l'année 2023 a connu un démarrage en fanfare. Le mois de janvier sur les marchés européens sera donc un des meilleurs démarrages de l'Histoire. Après les tours de vis des différentes banques centrales ayant provoqué les fortes baisses de 2022 ; la baisse de l'inflation plus rapide qu'escompté initialement et le ralentissement du rythme de baisse des salaires ont renforcé les espoirs d'un moindre durcissement monétaire à venir.

L'arrêt total et immédiat des confinements en Chine a aussi été accueilli très favorablement, la thématique « Réouverture Chinoise » provoquera à court et moyen termes son lot d'opportunités (à la condition que nous n'ayons pas un nouveau choc de demande comme en 2021).

Ce mouvement haussier a été plus marqué sur les marchés européens du fait de trois facteurs : décote historique de valorisation entre l'Europe et les USA, des données économiques plutôt positives et la décade des prix des matières premières notamment énergétiques.

Dans ce contexte le fonds a sous-performé son indice de référence.

En effet ce mois-ci, peu de valeurs en baisse et quelques-unes ayant moins progressé que l'indice de référence : des valeurs du secteur de l'énergie (Waga Energy sur fonds de décade des prix de l'énergie), industrielles (interpump, Elkem, ID Logistics) et des valeurs technologiques (Soitec sur fonds de craintes sur les volumes de mobiles, Aixtron ou encore SES Imagotag avec des craintes sur la progression du carnet de commandes).

A l'inverse de nombreux dossiers ont été en forte croissance : Technip Energies, Piovan, Alten, Befesa, etc.

Si le rebond peut paraître subit, il n'en demeure pas moins qu'il repose sur la perception, réelle, que les choses pourraient aller s'améliorant en 2023 (ce qui est notre scénario).

Sur le mois de janvier, le fonds a progressé de +7.09 % et le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return +9.47 %.

Après le redémarrage en trombe du marché en janvier 2023, le mois de février a continué sur cette lancée, porté par une détente sur le front de l'inflation, le maintien potentiel en territoire positif de la croissance économique européenne (mais surtout américaine) et les discours de politiques monétaires des banques centrales prudents mais moins agressifs. Certes cette progression n'a pas été aussi dynamique que le mois précédent mais elle n'en est pas moins demeurée largement positive. Là encore les discours des banques centrales, les bonnes données macroéconomiques ont été des facteurs de soutien, amplifiés par une nouvelle saison de publications des sociétés de bonne facture (plus de 60% de bonnes surprises en Europe).

Dans ce contexte, le fonds a sensiblement surperformé son indice de référence.

Malgré un bon comportement général des valeurs en portefeuille, quelques déceptions boursières, non opérationnelles, ont été enregistrées. Alfen, malgré une très bonne publication a subi la défiance des investisseurs sur fonds de stocks clients jugés trop importants, Soitec a souffert d'une actualité adverse avec des ventes de smartphones potentiellement décevantes. Befesa dans la récupération des poussières métalliques industrielles et Seco dans la connectivité des machines ont également pesé sur la performance, ce, sans annonce particulière.

A l'inverse, concernant les hausses notables, à la suite de leur publication ou une actualité récente, certains noms se sont plus distingués que d'autres : Verallia, Sol, X-Fab Silicon, BFF, Barco, Beneteau, Bakkafrøst ou encore Zignago Vetro. Clairement les secteurs et thématiques (réouverture de la Chine, mobilité, infrastructures, etc.) poussés par le fonds ont été des vecteurs importants de la performance. Nous nous attendons à ce que la dynamique haussière persiste à moyen et long terme.

En février, Tailor Actions Entrepreneurs a progressé de +3.72 % contre +2.82 % pour l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return.

Pas de répit ! Après le covid, les problématiques de chaînes d'approvisionnement, le conflit russo-ukrainien, la peur d'une inflation hors de contrôle et les actions des banques centrales ; voilà que le marché s'est inquiété du risque bancaire.

Fermez les yeux, petit rappel des événements : SVB devient la plus grosse faillite bancaire aux Etats-Unis depuis 2008, fusion en catastrophe de deux monuments bancaires suisses, vente massive du secteur bancaire comparable à celle de 2008 aux Etats-Unis et en Europe. La frénésie retombe finalement. Maintenant rouvrez les yeux ... les indices européens sont au même niveau qu'au début du mois !

En revanche, ce qui a baissé pendant cette séquence de marché (banques, cycliques, industrie, énergie, automobile) n'est pas ce qui a fait remonter et/ou maintenu les indices (technologie, valeurs défensives chères, santé, services aux collectivités, consommation de base, luxe et services de communication) ...

Malgré la forte volatilité des marchés et les mauvaises nouvelles que certains observateurs anticipent ; les marchés ne semblent pas partager le pessimisme ambiant. En effet selon certains, les Etats-Unis pourraient échapper à la récession en 2023, l'Europe ralentira mais devrait rester épargnée. La croissance chinoise est forte, +10% actuellement (+6% prévu sur 2023). Dans l'ensemble les chiffres macroéconomiques dépassent les attentes. Sur le plan microéconomique, après une bonne saison de publications (T4 2022), les perspectives 2023 et les trajectoires de Bénéfices Par Actions (BPA) restent bien orientées.

Dans ce contexte, le fonds a surperformé son indice de référence.

Nos positions fortes dans le secteur bancaire, les valeurs cycliques et industrielles ont particulièrement souffert ce mois-ci. Toutefois nous restons relativement optimistes pour la suite, nous avons profité de ce mouvement de marché pour travailler nos prix de revient et parfois nous renforcer dans de nombreuses convictions. Ces convictions étant la résultante de nos nombreuses rencontres de dirigeants lors de la dernière saison de publications, rencontres qui nous ont conforté dans leur confiance pour l'avenir et dans nos choix d'investissements.

En mars, le fonds a cédé -2.98 % contre -3.88 % pour l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return et sur le premier trimestre calendaire (janvier-mars 2023), le fonds enregistre une hausse de +7.76% contre +8.2 % pour l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return.

Tableau sur les principales transactions du trimestre

Achat	Vente
ELIS	SANLORANZO
FORVIA (EX FAURECIA)	SECHE ENVIRONNEMENT
BANCO BPM	INTERPUMP
BPER BANCA	SYNERGIE
ELIS	EL.EN

## FAITS MARQUANTS DU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2023

Le mois d'avril a été une parfaite continuité du mois de mars. En effet, au-delà de l'ambiance un peu anxiogène véhiculée par la macroéconomie, les indices ont continué de progresser. Là encore, seulement grâce aux typologies de valeurs qui avaient stabilisé le marché le mois précédent (value, valeurs défensives chères, santé, consommation de base, luxe et services de communications). Ces pans de côte continuent de concentrer une grande partie des flux acheteurs et de pousser les marchés artificiellement. Ces flux, à de rares exceptions font fi de toute logique opérationnelle propre aux sociétés, il ne s'agit ici que de flux liés à de l'allocation tactique (les valeurs de consommation ont concentré 40% des flux traités, celles des télécoms ont été le plus recherchés avec 54% des ordres à l'achat et les technologiques ont été vendues avec 58% des flux).

Combien de temps encore ces pans de côte vont pouvoir alimenter la hausse des marchés ? Si l'on raisonne en espérances de gains par rapport à un objectif de cours, celui du consensus par exemple, elles étaient faibles avant la hausse et elles ont maintenant été largement dépassées ... La hausse des marchés de ces deux derniers mois ne s'est donc pas faite pour les bonnes raisons (excellence opérationnelle, publications, valorisations) !

La saison de publications qui a commencé réorientera peut-être une partie des flux vers des dossiers plus méritants opérationnellement parlant ? En tout cas, cette saison commence bien : sur 15% des valeurs européennes ayant déjà publié, 75% avaient des bénéfices par actions supérieurs aux attentes !

Deux constats : notre thèse sur la déconnexion macroéconomie / microéconomie semble se confirmer et à court-moyen termes ; les flux devraient revenir sur des profils de sociétés beaucoup plus méritantes sur les plans opérationnels et des valorisations (ces derniers étant les seuls vrais moteurs de performances sur le long terme des sociétés).

Dans ce contexte nous avons sous-performé notre indice de référence.

Sur le mois d'avril le fonds reculé de -0,3 % et le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return a progressé de +0.68 %.

Le mois de mai 2023 apporte un peu plus de crédibilité à notre thèse de la déconnexion entre la macroéconomie versus la microéconomie. En effet, les chiffres macroéconomiques sur les différentes zones continuent de souffler le chaud et le froid sur des marchés ; mais nous retenons que la consommation reste forte en dépit de l'inflation et surtout que les chiffres de l'emploi (notamment américains) continuent de dépasser les attentes ..., depuis maintenant 14 mois ! L'inflation marquant le pas, le discours de la banque centrale américaine a lui aussi changé, plus de hausse de taux à court-terme mais pas non plus de baisse.

Au fait, quid de cette saison de publications ? Comme anticipé cette dernière saison a été de très bonne facture, plus de 65% de bonnes surprises sur les ventes et les bénéfices par actions.

Certes ces publications n'ont pas toujours été d'un grand support boursier, le marché étant encore piloté par des flux tactiques, mais elles ont permis d'avoir des indices précieux sur les dynamiques opérationnelles des sociétés en portefeuille à court et moyen terme. Celles-ci sont très positives pour la suite, ce, malgré une macroéconomie encore incertaine et des marchés volatils.

Dans ce contexte, le portefeuille a surperformé son indice de référence.

Les marchés, baissiers à la suite de données chinoises contrastées, ont connu un mouvement de repli assez uniforme. Un seul secteur a été épargné, la technologie et plus précisément les semi-conducteurs. En effet, NVidia lors de l'annonce de ses résultats a fait des déclarations explosives sur la dynamique commerciale résultant du développement de l'Intelligence Artificielle, thème d'investissement qui est apparu comme beaucoup plus mature qu'anticipé. Les fabricants de puces (X-Fab Silicon) mais surtout les équipementiers (Aixtron, ASM International) ont ainsi fortement progressé.

En mai le fonds a perdu -2.48 % contre -0,54 % pour le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return.

Après un mois de mai en baisse, les marchés européens se sont ressaisis pour terminer en hausse. Les données macroéconomiques continuent de s'améliorer notamment aux Etats-Unis, où la thèse la plus consensuelle devient celle d'un atterrissage en douceur de l'économie (soft-landing), ce en contrôlant l'inflation sans casser l'économie, le chômage restant à des niveaux bas. En Europe la situation est plus contrastée avec un ralentissement un peu plus marqué qu'anticipé précédemment. Toutefois, « ralentissement plus marqué » ne veut pas dire récession, on parle certes d'une croissance moins élevée que prévue mais cette dernière reste en territoire positif !

Après les deux dernières saisons de publications (T4 2022, T1 2023) qui avaient surpris positivement les marchés, celle du 2ème trimestre 2023 pourrait s'annoncer plus critique ... En effet, certaines annonces sectorielles (construction, chimie, matériaux de base) et de sociétés pointent vers un fléchissement des dynamiques opérationnelles.

Lors de nos précédentes communications nous mettions effectivement l'accent sur la nécessité de bien choisir les valeurs sur lesquelles se positionner pour les mois à venir. En effet, la baisse de l'inflation à répercuter sur les prix, les hausses de taux et le ralentissement potentiel de l'économie pourraient avoir des effets dévastateurs sur les sociétés avec de trop forts effets de levier opérationnels et / ou des profils moins qualitatifs.

Dans ce contexte, le fonds a surperformé son indice de référence.

De nombreuses valeurs ont ainsi progressé, certaines beaucoup plus que d'autres (Renault, X-Fab Silicon ou encore Rexel). A l'inverse quelques valeurs ont souffert : ASM International (sur fonds d'intensification de la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis), Barco (sans raison apparente) et surtout SES ImagoTag (que nous détenions en de larges proportions et qui a été attaquée par le bureau de recherche de vente à découvert Gotham City Research).

Concernant cette dernière, après une lecture attentive du rapport à charge, plusieurs conférences téléphoniques avec les dirigeants et les analystes suivant la valeur ; nous restons persuadés de la faiblesse des arguments avancés et de la solidité du cas d'investissement.

En juin, le fonds progressé de +4.18 % alors que le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return a progressé de +2.68 %.

Sur l'ensemble du 2ème trimestre (calendaire), le fonds enregistre une hausse de +1.29 % contre +0.02 % pour l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return.

Tableau sur les principales transactions du trimestre

<b>Achat</b>	<b>Vente</b>
SIXT	SESA
GESTAMP	VOYAGEURS DU MONDE
SES IMAGOTAG	BUZZI UNICEM
VOSSLOH	BFF BANK
INTERCOS	IVECO

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

<b>Titres</b>	<b>Mouvements ("Devise de comptabilité")</b>	
	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>
ASM INTERNATIONAL NV	399 812,58	249 484,44
SES IMAGOTAG SA	440 870,90	176 267,54
CHR.HANSEN HOLDING	300 966,29	289 183,43
REXEL	371 366,60	189 650,45
RENAULT SA	324 194,00	213 408,00
SMCP SA	182 253,95	304 314,93
INDRA SISTEMAS	121 438,88	356 365,91
ERAMET	257 598,86	219 666,64
LECTRA SA	208 253,78	260 628,38
EQUASENS	203 015,47	239 871,70

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (*)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (*)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (REGLEMENT SFTR)**

Cet OPCVM n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

## **SELECTION DES INTERMEDIAIRES / BEST EXECUTION / FRAIS D'INTERMEDIATION**

La société de gestion a mis en place une politique de meilleure sélection meilleure exécution. Les critères d'évaluation sont la qualité de l'exécution, la qualité du traitement administratif, la solidité financière de l'intermédiaire et la qualité du contact commercial. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com)

## **POLITIQUE DE VOTE**

Chez TAILOR AM, le vote fait partie intégrante de notre démarche d'investisseur responsable et en particulier de notre responsabilité d'actionnaire. La participation aux votes n'est pas soumise à une détention minimale du capital des entreprises détenues en portefeuille ou à un seuil plancher de l'actif des OPC et notre société de gestion vise donc un objectif de vote proche de 100%.

Dans ce cadre, nous étudions avec attention toute résolution qui pourrait se révéler défavorable aux intérêts de la société ou à ceux des actionnaires minoritaires, ainsi que les résolutions à caractère environnemental et social.

En complément de cette politique de vote aux assemblées générales, TAILOR AM s'attache aussi en tant qu'investisseur responsable à dialoguer avec les entreprises. Le dialogue actionnarial favorise un comportement socialement responsable des entreprises investies, en augmentant la transparence et en les incitant à adopter les meilleures pratiques en termes de gouvernance et de responsabilité environnementale et sociale.

Notre démarche privilégie le dialogue constructif avec les dirigeants et/ou les autres représentants des sociétés cotées dans lesquelles nous sommes investis. Le dialogue est exercé de manière individuelle avec les dirigeants des sociétés et/ou leurs représentants, ou de manière collaborative aux côtés des coalitions d'investisseurs nationaux ou internationaux. Il peut concerner des demandes d'explications sur des points de l'ordre du jour d'une Assemblée Générale, sur l'évolution de notes pour les piliers E S ou G dans la durée mais également sur l'impact de mesures prises sur les objectifs de développement à long terme de l'entreprise.

TAILOR AM publie annuellement les résultats de son exercice des droits de vote et d'engagement dans un rapport dédié. Ce document, pédagogique et illustratif, met en lumière l'ensemble de notre dynamique de dialogue actionnarial avec les entreprises, tout au long du cycle de vie de nos investissements.

Ce rapport ainsi que des informations complémentaires sur notre politique de vote et d'engagement sont disponibles sur notre site [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com), dans la section « ESG », rubrique « Téléchargements ».

## **INFORMATION SUR LES CRITERES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE**

### SFDR Article 6

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») ne sont pas intégrés de manière systématique et simultanée dans les décisions d'investissement.

Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). Aussi, cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion, exclusivement liée à sa performance financière est mesurée, le cas échéant, par comparaison à son indicateur de référence.

Néanmoins, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et de durabilité peuvent avoir des effets considérables sur la valeur des entreprises et de leurs titres sélectionnés, et ainsi sur des OPC détenus. Nous pensons que tous ces facteurs méritent d'être pris en considération au même titre que les indicateurs financiers traditionnels pour obtenir une vision plus complète de la valeur, du risque et de la performance potentielle des investissements.

Ainsi, notre société de gestion apporte des garanties minimales en matière de prise en compte des risques de durabilité pour les OPC gérés par :

1\ le biais d'une politique d'exclusions qui prévoit, entre autres, des exclusions de sociétés et des seuils de tolérance pour des activités dans des domaines tels que les armes controversées, la production de charbon thermique ou encore le tabac ;

2\ la mise en place d'une politique de gestion des controverses qui prévoit l'exclusion de l'univers d'investissement sur les entreprises et émetteurs sujets à des controverses dites de niveau « 5 » selon l'échelle de notation du prestataire de données Sustainalytics ;

3\ l'exercice de sa politique de vote et d'engagement notamment lorsque des actions sont détenues par les fonds.

Par ailleurs, TAILOR AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies.

Les informations relatives aux politiques de TAILOR AM sont disponibles sur le site <https://www.tailor-am.com/esg.html>.

Par ailleurs, au regard du Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (ci-après « Taxonomie »), les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Enfin, TAILOR AM ne prend pas en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'article 4 paragraphe 1(b) du règlement SFDR.

## **INFORMATION SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE**

Au cours de la période sous revue Tailor Actions Entrepreneurs n'a pas utilisé de fonds gérés par la société de gestion TAILOR AM.

Au 30/06/2023, Tailor Actions Entrepreneurs n'est pas investi dans les fonds gérés par TAILOR AM.

## **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode de l'engagement.

## **PEA**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : %.

[Information à recevoir du service Ratio.](#)

## **VALORISATION PAR COURS FORCÉ**

Aucun titre en portefeuille n'a fait l'objet d'une valorisation par l'emploi d'une méthode de cours à forcer.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

L'OPCVM est concerné par les « Instruments financiers dérivés » conformément à la position AMF n°2013-06.

Le FCP peut intervenir sur des futures et des options négociés sur des marchés réglementés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque marché, taux ou action. Il peut également intervenir sur des contrats de change à terme négociés sur des marchés réglementés pour couvrir le portefeuille au risque de change.

Les instruments dérivés peuvent, également, servir à effectuer des ajustements dans le portefeuille en cas de mouvements de souscription/rachat importants.

L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) aux marchés actions ne peut excéder 100% de l'actif net.

Au 30/06/2023 le fonds n'utilisait pas d'instruments financiers dérivés.

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

La Politique de rémunération de TAILOR AM a pour objet de définir les principes de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion. Elle repose sur l'évaluation des compétences et des critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de TAILOR AM et s'applique à l'ensemble du personnel de TAILOR AM.

La Politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération. Elle distingue la rémunération fixe, déterminée à partir de normes de marché et du contenu du poste, de la rémunération variable liée à l'évaluation de critères définis de performance individuelle et/ou collective. Les principes généraux de la Politique de rémunération font l'objet d'une information annuelle aux membres du Conseil d'Administration et à l'ensemble du personnel.

La Politique de rémunération est un instrument clef dans la mise en œuvre de la stratégie de TAILOR AM. Elle vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque en n'encourageant pas une prise de risque incompatible avec l'intérêt des clients de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération de TAILOR AM sont disponibles sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Un exemplaire papier de la Politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Au titre de l'exercice 2022 et conformément au principe de proportionnalité, TAILOR AM vous informe des éléments suivants :

- Effectif total de la société de gestion au 30 décembre 2022 : 18 collaborateurs ;
- Rémunération brute totale versée au cours de l'exercice 2022 : 1'866'084 EUR dont plus de 85% versée au titre de la rémunération brute fixe des collaborateurs ;
- La rémunération variable versée au cours de l'exercice 2022 s'est élevée à 192'819 EUR pour l'ensemble des collaborateurs ;
- Rémunération brute totale versée au cours de l'exercice 2022 et ventilée par catégorie de Personnel Identifié :
  - Equipes de gestion et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque des OPC gérés : 1'251'424 EUR
  - Autre Personnel Identifié employé de TAILOR AM : 478'726 EUR

Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, un audit du dispositif de rémunération du personnel a été mené par le cabinet AGAMA Conseil. L'audit a permis de souligner l'adéquation de la politique de rémunération aux dispositions réglementaires et le respect par Tailor AM de sa politique de rémunération.

L'organe de direction a réalisé l'examen annuel des principes généraux de la politique de rémunération le 05 décembre 2022 et n'a pas relevé d'irrégularité aux dispositions réglementaires.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de la Société de Gestion :

TAILOR ASSET MANAGEMENT  
23 rue Royale – 75008 Paris

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
www.deloitte.fr

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

# TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
TAILOR AM

23 rue Royale  
75008 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

---

Aux porteurs de parts du FCP TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

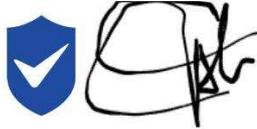
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 11 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'Olivier GALIENNE'.

Olivier GALIENNE

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 30/06/2023 en EUR**

**ACTIF**

	30/06/2023	30/06/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>6 307 014,03</b>	<b>7 207 735,90</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>6 307 014,03</b>	<b>7 207 735,90</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 307 014,03	7 207 735,90
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>22 635,24</b>	<b>398 765,44</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	22 635,24	398 765,44
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>213 618,07</b>	<b>60 510,89</b>
Liquidités	213 618,07	60 510,89
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6 543 267,34</b>	<b>7 667 012,23</b>

## PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 838 917,28	7 073 333,22
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	538 780,64	526 110,47
Résultat de l'exercice (a,b)	8 483,69	48 966,24
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>6 386 181,61</b>	<b>7 648 409,93</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>157 085,73</b>	<b>18 602,30</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	157 085,73	18 602,30
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 543 267,34</b>	<b>7 667 012,23</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 30/06/2023 en EUR**

	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023 en EUR**

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 588,20	
Produits sur actions et valeurs assimilées	180 245,74	204 756,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>181 833,94</b>	<b>204 756,07</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	346,07	2 615,61
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>346,07</b>	<b>2 615,61</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>181 487,87</b>	<b>202 140,46</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	175 686,11	131 708,11
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>5 801,76</b>	<b>70 432,35</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 681,93	-21 466,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>8 483,69</b>	<b>48 966,24</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème Part C	Taux barème Part I	Taux barème Part S
1	Frais de gestion financière	Actif net	2 % TTC taux maximum	1 % TTC taux maximum	0,2% TTC taux maximum
	Frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	0,15% TTC taux maximum		
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant		
3	Commissions de mouvement : Perçues par la société de gestion et le dépositaire : Actions, Trackers, Droits Perçues par le dépositaire : Obligations OPCVM / FIA	Prélèvement sur chaque transaction	Actions, warrants, droits : 0.18% + 18 € TTC Maximum Obligations, Obligations convertibles : Forfait : 18 € TTC Maximum OPCVM / FIA : 30 € TTC Maximum		
4	Commission de surperformance	Actif net	15% TTC de la surperformance de l'OPCVM nette de frais de gestion par rapport à l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis	Néant	

### Commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, elle est calculée selon la méthode indiquée.

La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice du Fonds. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats (en quantité) que le Fonds réel. A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% TTC de la performance nette de frais de gestion au-delà de l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis (code Bloomberg : CACSN Index), fait l'objet d'une provision ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul. La première de référence d'un an minimum sera à compter de la date de création du fonds jusqu'au 30 juin 2019. Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS C	Capitalisation	Capitalisation
Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS I	Capitalisation	Capitalisation
Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS S	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>7 648 409,93</b>	<b>8 666 738,70</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 144 813,63	2 845 233,33
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 331 687,18	-2 658 371,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 828 131,84	1 357 008,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 204 956,62	-777 048,40
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	414,21	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-68 377,02	-56 275,06
Différences de change	-32 428,74	
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	396 059,80	-1 799 308,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	609 504,73	213 444,93
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-213 444,93	-2 012 752,95
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 801,76	70 432,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>6 386 181,61</b>	<b>7 648 409,93</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							213 618,07	3,35
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	213 618,07	3,35								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	22 635,24
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>22 635,24</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	60 845,87
	Frais de gestion fixe	17 969,50
	Frais de gestion variable	78 270,36
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>157 085,73</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-134 450,49</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	8 369,648	988 633,54
Parts rachetées durant l'exercice	-14 667,927	-1 796 897,93
Solde net des souscriptions/rachats	-6 298,279	-808 264,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 821,161	
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	8 767,000	1 095 521,05
Parts rachetées durant l'exercice	-8 438,000	-1 016 554,73
Solde net des souscriptions/rachats	329,000	78 966,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 008,000	
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS S</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	500,000	60 659,04
Parts rachetées durant l'exercice	-12 117,561	-1 518 234,52
Solde net des souscriptions/rachats	-11 617,561	-1 457 575,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 397,758	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS C</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS I</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS S</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	61 989,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,09
Frais de gestion variables provisionnés	21 951,95
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,74
Frais de gestion variables acquis	13 737,40
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,46
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	33 679,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	37 752,52
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,23
Frais de gestion variables acquis	4 828,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS S</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 746,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	8 483,69	48 966,24
Résultat avant acompte(s)		
<b>Total</b>	<b>8 483,69</b>	<b>48 966,24</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-12 416,75	-12 491,92
<b>Total</b>	<b>-12 416,75</b>	<b>-12 491,92</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	10 012,70	27 386,07
<b>Total</b>	<b>10 012,70</b>	<b>27 386,07</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	10 887,74	34 072,09
<b>Total</b>	<b>10 887,74</b>	<b>34 072,09</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	538 780,64	526 110,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>538 780,64</b>	<b>526 110,47</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	203 449,35	195 474,28
<b>Total</b>	<b>203 449,35</b>	<b>195 474,28</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	294 472,29	205 651,56
<b>Total</b>	<b>294 472,29</b>	<b>205 651,56</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	40 859,00	124 984,63
<b>Total</b>	<b>40 859,00</b>	<b>124 984,63</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>7 430 837,31</b>	<b>6 921 852,74</b>	<b>8 666 738,70</b>	<b>7 648 409,93</b>	<b>6 386 181,61</b>
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS C en EUR</b>					
Actif net	281 659,27	1 582 640,80	2 464 145,24	2 820 468,48	2 408 343,16
Nombre de titres	3 189,439	19 296,277	19 278,107	25 119,440	18 821,161
Valeur liquidative unitaire	88,30	82,01	127,82	112,28	127,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,61	-11,47	23,57	7,78	10,80
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,47	-1,17	-1,48	-0,49	-0,65
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS I en EUR</b>					
Actif net	4 939 552,86	2 122 679,61	4 011 657,99	3 000 307,46	3 492 696,91
Nombre de titres	55 394,000	25 387,000	30 520,000	25 679,000	26 008,000
Valeur liquidative unitaire	89,17	83,61	131,44	116,83	134,29
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,63	-11,65	24,18	8,00	11,32
Capitalisation unitaire sur résultat	0,37	-0,39	-0,59	1,06	0,38
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS S en EUR</b>					
Actif net	2 209 625,18	3 216 532,33	2 190 935,47	1 827 633,99	485 141,54
Nombre de titres	24 589,217	37 845,970	16 118,217	15 015,319	3 397,758
Valeur liquidative unitaire	89,86	84,99	135,92	121,71	142,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,64	-11,81	24,86	8,32	12,02
Capitalisation unitaire sur résultat	1,05	0,36	1,25	2,26	3,20

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
COMMERZBANK AG	EUR	21 161	214 784,15	3,36
KION GROUP AG	EUR	2 221	81 866,06	1,28
KONTRON AG	EUR	3 381	61 229,91	0,95
SIXT AG	EUR	562	61 651,40	0,97
VOSSLOH AG	EUR	1 772	72 652,00	1,14
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>492 183,52</b>	<b>7,70</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BARCO NV	EUR	4 542	103 739,28	1,62
X-FAB SILICON FOUNDRIES SE	EUR	16 036	159 077,12	2,50
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>262 816,40</b>	<b>4,12</b>
<b>ESPAGNE</b>				
GESTAMP AUTOMOCION SA	EUR	49 166	211 905,46	3,32
VIDRALA S.A.	EUR	1 184	102 416,00	1,60
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>314 321,46</b>	<b>4,92</b>
<b>FRANCE</b>				
ALD SA	EUR	16 129	158 144,85	2,47
ALTEN	EUR	1 069	154 256,70	2,42
COFACE	EUR	10 284	129 784,08	2,03
EKINOPS	EUR	8 938	70 878,34	1,11
ELIS	EUR	13 389	238 324,20	3,74
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	10 862	234 293,34	3,66
GL EVENTS	EUR	10 484	206 954,16	3,24
ID LOGISTICS GROUP	EUR	738	199 260,00	3,12
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	1 398	67 523,40	1,06
MERSEN	EUR	6 084	252 486,00	3,95
RENAULT SA	EUR	6 519	251 503,02	3,94
REXEL	EUR	9 160	207 107,60	3,24
ROCHE BOBOIS SAS	EUR	2 254	104 360,20	1,63
SCOR SE	EUR	5 528	148 647,92	2,33
SEB	EUR	762	72 123,30	1,13
SES IMAGOTAG SA	EUR	3 263	306 722,00	4,80
SMCP SA	EUR	9 105	72 657,90	1,14
SPIE SA	EUR	7 552	223 539,20	3,50
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	11 753	248 105,83	3,88
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	3 650	125 487,00	1,97
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	560	68 600,00	1,08
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 540 759,04</b>	<b>55,44</b>
<b>ITALIE</b>				
BANCA POPOLARE EMILIA ROMAGNA	EUR	87 208	242 612,66	3,80
BANCO BPM SPA	EUR	41 032	174 386,00	2,73
BUZZI UNICEM ORD.	EUR	8 449	193 820,06	3,03
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	3 799	104 852,40	1,64

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTERCOS SPA	EUR	4 013	61 800,20	0,97
MAIRE TECNIMONT SPA	EUR	38 060	134 732,40	2,11
MONCLER SPA	EUR	3 203	202 878,02	3,18
SALCEF SPA	EUR	5 345	122 935,00	1,93
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 238 016,74</b>	<b>19,39</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	511	198 446,85	3,11
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	690	68 517,00	1,07
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>266 963,85</b>	<b>4,18</b>
<b>PORTUGAL</b>				
BCP BCO	EUR	874 103	191 953,02	3,01
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>191 953,02</b>	<b>3,01</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>6 307 014,03</b>	<b>98,76</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>6 307 014,03</b>	<b>98,76</b>
<b>Créances</b>			<b>22 635,24</b>	<b>0,35</b>
<b>Dettes</b>			<b>-157 085,73</b>	<b>-2,46</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>213 618,07</b>	<b>3,35</b>
<b>Actif net</b>			<b>6 386 181,61</b>	<b>100,00</b>

<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS I</b>	<b>EUR</b>	<b>26 008,000</b>	<b>134,29</b>
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS S</b>	<b>EUR</b>	<b>3 397,758</b>	<b>142,78</b>
<b>Part TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS C</b>	<b>EUR</b>	<b>18 821,161</b>	<b>127,95</b>

## 7. ANNEXE(S)

# Document d'informations clés TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS (Part I)

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS – Part I** (le « Fonds »)  
Code ISIN : FR0013333572

Producteur du PRIIP : **Tailor Asset Management** (la « Société de Gestion »), société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 1990 sous le numéro GP90031.

Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; <https://www.tailor-am.com/>

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Le Fonds a obtenu un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 2018.

**Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 17/02/2023**

\*\*\*\*\*

**VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.**

\*\*\*\*\*

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

### Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « Fonds »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

### Objectifs

Classification AMF : « Actions de pays de la zone euro ».

L'objectif du Fonds est la réalisation d'une performance nette de frais supérieure à l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis) en investissant majoritairement dans des entreprises de petite et moyenne taille sur la durée de placement recommandée. L'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis) est l'indicateur le plus représentatif de la gestion de TAILOR ACTIONS Entrepreneurs même s'il n'est pas un FCP indiciel et que la construction de son portefeuille ne tient pas compte de l'indice précité.

Le Fonds est géré de façon discrétionnaire et son processus de gestion se fonde sur la conviction forte que la performance boursière à long terme d'une société dépend de sa création de valeur économique et de la réduction de sa sous-valorisation boursière par rapport à sa valeur intrinsèque. La sélection des titres est réalisée sans contrainte a priori, ni d'appartenance sectorielle, ni de référence aux indices boursiers. TAILOR ACTIONS Entrepreneurs est un Fonds de conviction qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres (« stock picking »). L'entreprise est au centre du processus d'investissement du Fonds. La stratégie consiste à appréhender une entreprise cotée comme un actif économique. Cette approche vise à déterminer la juste valeur de cet actif dans une perspective de long terme. Chaque décision d'investissement émane de convictions de l'équipe de gestion, lesquelles sont le fruit d'un processus de gestion en cinq étapes : l'analyse fondamentale (qualités du management, métier et perspectives, avantages compétitifs et barrières à l'entrée, historique de rentabilité, ratios financiers...) et la mesure des risques (industriels, macro-économiques, opérationnels, de marchés boursiers...), le calcul de la valeur intrinsèque (approches par les multiples de résultats normalisés, somme des parties...), la validation des critères décisifs d'investissements (création de valeur économique et sous-valorisation boursière par rapport à la valeur intrinsèque), et la construction du portefeuille.

Le Fonds étant éligible au Plan Epargne en Actions (PEA) et au label France Relance, il investira au minimum 75% de son actif net en actions françaises et des pays de la zone euro éligibles au PEA. Le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net de 75% à 110% en actions de pays de la zone euro de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques (hors entreprises exerçant des activités liées au charbon thermique ou métallurgique) dont :

- 30% minimum en actions de sociétés dont le siège social est implanté en France dont 10% minimum en actions de TPE, PME ou ETI françaises ;
- 10% maximum de son actif net en actions des pays membres de l'OCDE hors zone euro et pays émergents.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont obligations convertibles. Ces produits de taux pourront, jusqu'à 25% de l'actif net être réputés « Investment grade », à savoir de notation supérieure à BBB- (notation Standard & Poor's, ou équivalent Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion) dont jusqu'à 10% de l'actif net maximum en produit de taux à caractère spéculatifs dits « High yield », à savoir non notées ou de notation inférieure à BBB- (notation Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion). En vue de la sélection de ces titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement, ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation.

La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts et actions d'OPCVM de droit français ou étranger gérés ou non par Tailor Asset Management et/ou de FIA à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des Exchange Traded Funds et Trackers.

Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 10% sur des devises hors euro. Dans la limite de 100% de son actif net, le fonds peut recourir à des options et futures (négociés sur des marchés réglementés, français et étrangers) dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, de taux, et/ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) aux marchés actions ne pourra excéder 110% de l'actif net.

La part I du FCP capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR.

### Conditions de souscriptions et de rachats

Les souscriptions et les rachats sont centralisés à J jusqu'à 12 heures (heure de Paris) par CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J et publiée à J+1. La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France (même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes) et des jours de fermeture de la bourse de Paris. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats.

### Informations pratiques

Le dépositaire est CACEIS Bank – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120, Montrouge.

Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com).

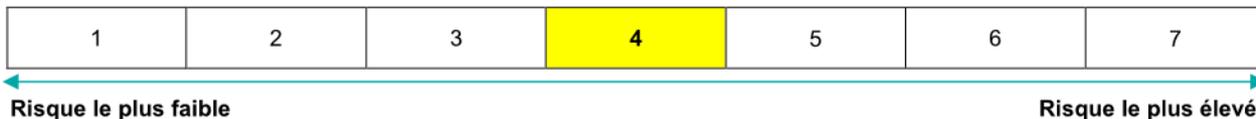
### Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à la détention de titres d'actions de l'Union européenne et de la zone euro, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à long terme (5 ans minimum) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.

### Durée du Fonds

La durée minimum de placement recommandée est fixée à 5 années. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans, nombre d'années correspondant à la durée minimum de placement recommandée.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison du type de gestion discrétionnaire mis en œuvre par Tailor Asset Management qui privilégie une exposition aux actions de l'Union Européenne et de la zone euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité : Le FCP peut être investi dans des OPCVM ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.
- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 5 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10,000€		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario de tension	-80.62%	-30.47%
	1,940€	1,630€
Scénario défavorable	-25.55%	-2.60%
	7,440€	8,770€
Scénario modéré	+7.65%	+6.79%
	10,770€	13,890€
Scénario favorable	+76.90%	+15.78%
	17,690€	20,800€

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios et en supposant que vous investissiez 10'000€. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres Fonds. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas une indication exacte de ce que vous pourriez obtenir. Ce que vous recevrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Fonds. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur ou liés à l'enveloppe d'investissement (comptes titres ou assurance vie). Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La Société de Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement, notamment en matière de fonds propres, destinées à limiter tout risque de défaillance.

Il est néanmoins précisé que le patrimoine du Fonds est distinct de celui de la Société de Gestion et que, ce faisant, toute défaillance de la Société de Gestion n'entraîne pas de défaillance corrélative du Fonds, la gestion du Fonds pouvant en effet être transférée à une autre société de gestion.

Le risque de défaut du Fonds demeure donc lié au risque de défaut des obligations qu'il détient dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement. Les pertes potentielles de tout investisseur en lien avec ce risque de défaut ne sont pas couvertes par un régime de garantie ou de compensation de l'investisseur.

Il est également précisé que, l'établissement de crédit CACEIS Bank, en sa qualité de dépositaire du Fonds responsable de la bonne garde des actifs (le « **Dépositaire** ») peut présenter un risque de défaut, auquel cas les actifs ainsi conservés par le Dépositaire pourraient être perdus. Ce risque de perte des actifs est néanmoins limité du fait de l'application des règles prévues par la réglementation applicable, notamment en matière de ségrégation des actifs. Le Dépositaire est responsable en cas de manquement par négligence ou intentionnel à ses obligations en vertu de la directive OPCVM. En ce qui concerne le Fonds, le Dépositaire ne s'est pas libéré contractuellement de sa responsabilité pour la perte d'instruments financiers par le transfert contractuel de sa responsabilité à un sous-dépositaire ou à un autre délégué.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, les coûts récurrents et les coûts accessoires.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	382€	1,537€
Réduction du rendement par an	3.85%	2.42%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>	<b>Coûts d'entrée</b>	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela inclut les coûts de distribution de votre produit. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	<b>200 EUR</b>
	<b>Coûts de sortie</b>	TAILOR AM ne facture pas de coût de sortie pour ce produit	<b>0 EUR</b>
<b>Coûts récurrents</b>	<b>Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation</b>	1.47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	<b>144 EUR</b>
	<b>Coûts de transaction</b>	0.18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>18 EUR</b>
<b>Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions</b>	<b>Commissions liées aux résultats</b>	0.20% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices.	<b>20 EUR</b>

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPÉE ?

### Période minimale de détention requise : 5 années

Ouvert à tous les souscripteurs dont les investisseurs institutionnels, les gérants de trésorerie des grandes entreprises ainsi qu'aux particuliers. Le Fonds s'adresse plus particulièrement à des investisseurs institutionnels souhaitant s'exposer principalement au risque des marchés des actions de l'Union Européenne et de la zone euro, ainsi qu'aux résidents français titulaires d'un compte d'instruments financiers PEA. Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la durée minimum de placement est équivalente à 5 années. Vous pouvez retirer votre argent chaque jour.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : [contact@tailor-am.com](mailto:contact@tailor-am.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com), rubrique « Informations réglementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique dits « US Person » (la définition est disponible sur notre site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com)).

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds. Par ailleurs, au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, aucune approche extra-financière n'étant mise en œuvre, le fonds ne peut communiquer de façon centrale ou réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

# Document d'informations clés

## TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS (Part S)

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS – Part S** (le « Fonds »)  
Code ISIN : FR0013333556

Producteur du PRIIP : **Tailor Asset Management** (la « Société de Gestion »), société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 1990 sous le numéro GP90031.

Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; <https://www.tailor-am.com/>

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Le Fonds a obtenu un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 2018.

**Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 17/02/2023**

\*\*\*\*\*

**VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.**

\*\*\*\*\*

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « Fonds »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

#### Objectifs

Classification AMF : « Actions de pays de la zone euro ».

L'objectif du Fonds est la réalisation d'une performance nette de frais supérieure à l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis) en investissant majoritairement dans des entreprises de petite et moyenne taille sur la durée de placement recommandée. L'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes nets réinvestis) est l'indicateur le plus représentatif de la gestion de TAILOR ACTIONS Entrepreneurs même s'il n'est pas un FCP indicial et que la construction de son portefeuille ne tient pas compte de l'indice précité.

Le Fonds est géré de façon discrétionnaire et son processus de gestion se fonde sur la conviction forte que la performance boursière à long terme d'une société dépend de sa création de valeur économique et de la réduction de sa sous-valorisation boursière par rapport à sa valeur intrinsèque. La sélection des titres est réalisée sans contrainte a priori, ni d'appartenance sectorielle, ni de référence aux indices boursiers. TAILOR ACTIONS Entrepreneurs est un Fonds de conviction qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres (« stock picking »). L'entreprise est au centre du processus d'investissement du Fonds. La stratégie consiste à appréhender une entreprise cotée comme un actif économique. Cette approche vise à déterminer la juste valeur de cet actif dans une perspective de long terme. Chaque décision d'investissement émane de convictions de l'équipe de gestion, lesquelles sont le fruit d'un processus de gestion en cinq étapes : l'analyse fondamentale (qualités du management, métier et perspectives, avantages compétitifs et barrières à l'entrée, historique de rentabilité, ratios financiers...) et la mesure des risques (industriels, macro-économiques, opérationnels, de marchés boursiers...), le calcul de la valeur intrinsèque (approches par les multiples de résultats normalisés, somme des parties...), la validation des critères décisifs d'investissements (création de valeur économique et sous-valorisation boursière par rapport à la valeur intrinsèque), et la construction du portefeuille.

Le Fonds étant éligible au Plan Epargne en Actions (PEA) et au label France Relance, il investira au minimum 75% de son actif net en actions françaises et des pays de la zone euro éligibles au PEA. Le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net de 75% à 110% en actions de pays de la zone euro de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques (hors entreprises exerçant des activités liées au charbon thermique ou métallurgique) dont :

- 30% minimum en actions de sociétés dont le siège social est implanté en France dont 10% minimum en actions de TPE, PME ou ETI françaises ;
- 10% maximum de son actif net en actions des pays membres de l'OCDE hors zone euro et pays émergents.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont obligations convertibles. Ces produits de taux pourront, jusqu'à 25% de l'actif net être réputés « Investment grade », à savoir de notation supérieure à BBB- (notation Standard & Poor's, ou équivalent Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion) dont jusqu'à 10% de l'actif net maximum en produit de taux à caractère spéculatifs dits « High yield », à savoir non notées ou de notation inférieure à BBB- (notation Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion). En vue de la sélection de ces titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement, ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation.

La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts et actions d'OPCVM de droit français ou étranger gérés ou non par Tailor Asset Management et/ou de FIA à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des Exchange Traded Funds et Trackers.

Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 10% sur des devises hors euro. Dans la limite de 100% de son actif net, le fonds peut recourir à des options et futures (négociés sur des marchés réglementés, français et étrangers) dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, de taux, et/ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) aux marchés actions ne pourra excéder 110% de l'actif net.

La part S du FCP capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR.

#### Conditions de souscriptions et de rachats

Les souscriptions et les rachats sont centralisés à J jusqu'à 12 heures (heure de Paris) par CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J et publiée à J+1. La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France (même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes) et des jours de fermeture de la bourse de Paris. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats.

### Informations pratiques

Le dépositaire est CACEIS Bank – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120, Montrouge.

Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com).

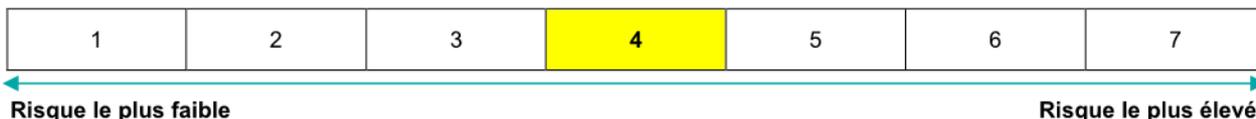
### Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à la détention de titres d'actions de l'Union européenne et de la zone euro, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à long terme (5 ans minimum) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.

### Durée du Fonds

La durée minimum de placement recommandée est fixée à 5 années. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans, nombre d'années correspondant à la durée minimum de placement recommandée.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison du type de gestion discrétionnaire mis en œuvre par Tailor Asset Management qui privilégie une exposition aux actions de l'Union Européenne et de la zone euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de liquidité :** Le FCP peut être investi dans des OPCVM ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.
- **Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :** L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 5 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10,000€		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario de tension	-80.18%	-30.19%
	1,980€	1,660€
Scénario défavorable	-23.75%	-1.92%
	7,630€	9,070€
Scénario modéré	+11.04%	+7.51%
	11,100€	14,360€
Scénario favorable	+82.67%	+16.24%
	18,270€	21,230€

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios et en supposant que vous investissiez 10'000€. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres Fonds. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas une indication exacte de ce que vous pourriez obtenir. Ce que vous recevrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Fonds. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur ou liés à l'enveloppe d'investissement (comptes titres ou assurance vie). Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La Société de Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement, notamment en matière de fonds propres, destinées à limiter tout risque de défaillance.

Il est néanmoins précisé que le patrimoine du Fonds est distinct de celui de la Société de Gestion et que, ce faisant, toute défaillance de la Société de Gestion n'entraîne pas de défaillance corrélative du Fonds, la gestion du Fonds pouvant en effet être transférée à une autre société de gestion.

Le risque de défaut du Fonds demeure donc lié au risque de défaut des obligations qu'il détient dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement. Les pertes potentielles de tout investisseur en lien avec ce risque de défaut ne sont pas couvertes par un régime de garantie ou de compensation de l'investisseur.

Il est également précisé que, l'établissement de crédit CACEIS Bank, en sa qualité de dépositaire du Fonds responsable de la bonne garde des actifs (le « **Dépositaire** ») peut présenter un risque de défaut, auquel cas les actifs ainsi conservés par le Dépositaire pourraient être perdus. Ce risque de perte des actifs est néanmoins limité du fait de l'application des règles prévues par la réglementation applicable, notamment en matière de ségrégation des actifs. Le Dépositaire est responsable en cas de manquement par négligence ou intentionnel à ses obligations en vertu de la directive OPCVM. En ce qui concerne le Fonds, le Dépositaire ne s'est pas libéré contractuellement de sa responsabilité pour la perte d'instruments financiers par le transfert contractuel de sa responsabilité à un sous-dépositaire ou à un autre délégué.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, les coûts récurrents et les coûts accessoires.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	85€	623€
Réduction du rendement par an	0.85%	0.92%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>	<b>Coûts d'entrée</b>	TAILOR AM ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit	<b>0 EUR</b>
	<b>Coûts de sortie</b>	TAILOR AM ne facture pas de coût de sortie pour ce produit	<b>0 EUR</b>
<b>Coûts récurrents</b>	<b>Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation</b>	0.67% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	<b>67 EUR</b>
	<b>Coûts de transaction</b>	0.18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>18 EUR</b>
<b>Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions</b>	<b>Commissions liées aux résultats</b>	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices.	<b>0 EUR</b>

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

### Période minimale de détention requise : 5 années

Ouvert au personnel de la société de gestion (salariés actifs permanents, ainsi que les dirigeants) et aux sociétés qu'ils contrôlent (contrôle tel que défini dans une relation entre une personne physique et morale similaire à l'article L 233-3 du Code de commerce), à leur famille jusqu'au quatrième degré de parenté, aux FCPE destinés au personnel de la société de gestion et aux fondations et associations reconnues d'utilité publique ayant un but d'intérêt général en adéquation avec ceux que la société de gestion soutient suite à une décision du comité de direction.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : [contact@tailor-am.com](mailto:contact@tailor-am.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com), rubrique « Informations réglementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique dits « US Person » (la définition est disponible sur notre site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com)).

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds. Par ailleurs, au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, aucune approche extra-financière n'étant mise en œuvre, le fonds ne peut communiquer de façon centrale ou réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.